

LES CARNETS DU TEMPS

Mensuel d'information culturelle du jeune officier

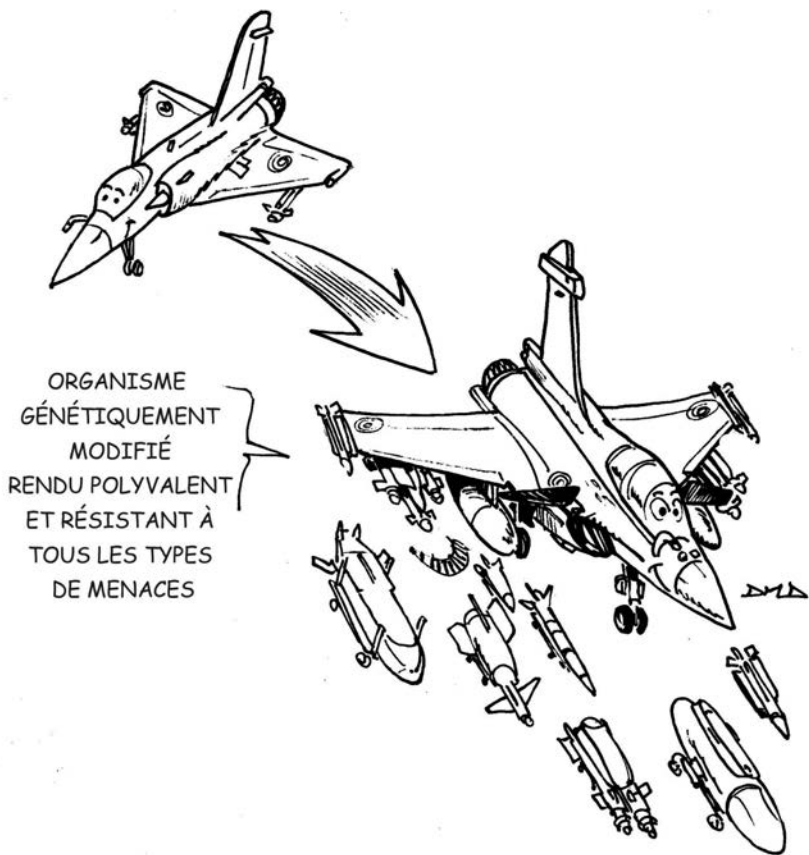


- ▶ Le Fonds monétaire international
- ▶ La chute de l'Empire aztèque
- ▶ Les manipulations génétiques



ARMÉE DE L'AIR

Enseignement militaire supérieur Air



LES MANIPULATIONS GÉNÉTIQUES

Centre d'enseignement militaire supérieur Air (CEMS Air)

Directeur de la publication :
Col Dominique Colas

Rédacteur en chef :
Cdt Jérôme Leroy

Rédacteur en chef adjoint :
Ltt Adeline Blanvillain

Rédacteurs du CESA :
Adc Jean-Paul Talimi
Sgc Fanny Boyer

Maquette :
M. Emmanuel Batisse
M. Philippe Bucher
Clc Zita Martins Nunes

Crédits photographiques :
Fonds documentaire de la bibliothèque du CESA

Diffusion :
M. Pierre d'Andre
Clc Dany Bachelet

Correspondance :
CEMS Air
1 place Joffre,
75700 PARIS SP 07 - BP 43
Tél. : 01 44 42 80 64
MTBA : 821 753 80 64
st.cesa@inet.air.defense.gouv.fr

Impression :
Imprimerie moderne de l'Est

Tirage 2 500 exemplaires

Les opinions émises dans les articles n'engagent que la responsabilité des auteurs.

TOUS DROITS DE REPRODUCTION RÉSERVÉS
ISSN 1769-4752

Relations internationales - Géopolitique

Géopolitique de l'Amérique latine 2

Économie

Le Fonds monétaire international (FMI) 4

Stratégie de sécurité

Le Brésil, nouvel acteur global 6

Sociologie

Rationalité et compréhension 8

Espace

Perspectives spatiales françaises 10

Histoire de l'aéronautique et de l'espace

Bataille aérienne sur la Beqaa 12

Droit et institutions

La Cour internationale de justice
et la Cour pénale internationale 14

Sciences

Les manipulations génétiques 16

Histoire

La chute de l'Empire aztèque 18

Pensée politique

Le jeu oligopolaire stable 20

Éthique

Le personnage culturel 22

La bibliothèque essentielle

La poésie de Pablo Neruda (1904-1973) 24

Arts

Frida Kahlo et Diego Rivera,
des artistes engagés 26

Au fil de la plume 28

Géopolitique de l'Amérique latine

L'Amérique latine a souvent été perçue comme un laboratoire des grandes tendances géopolitiques. Crise financière en Argentine, migrations clandestines, trafics en tout genre, délocalisation d'entreprises, usage du *politics* et du *soft power*, l'« Extrême-Occident » est le théâtre de tensions mais aussi d'ambitions suscitées par l'énergie de ce continent.

La drogue, un « désordre mondial »

Témoin d'une criminalité internationale, l'économie de la drogue touche tout le continent américain. Si les pays producteurs de coca (Brésil, Pérou, Bolivie, Colombie), d'opium (Colombie, Mexique) et de cannabis (Mexique) sont connus, les plaques tournantes de ce trafic, essentiellement les Caraïbes, se renouvellent en permanence. Depuis 1961, la lutte engagée contre les trafics de drogue menée notamment par les États-Unis, pays cible des narcotrafiquants, n'a eu pour portée que de déplacer les espaces de productions de cocaïne, selon un processus d'« effet ballon », d'un pays à l'autre. Les effets de cette « guerre » n'ont guère limité le réseau criminel qui s'est simplement adapté à la géopolitique nouvelle que lui imposait l'Amérique. Le réseau transisthmique, dominé par le Mexique, s'est substitué à l'axe des Caraïbes. Les réponses à apporter à ce défi relèvent autant des opérations militaires (à l'exemple du renversement du général Noriega, en 1989, au Panama, accusé de couvrir le trafic de drogue en direction des États-Unis) que des solutions diplomatiques (sommets) et sociales. Le contrôle des terres et le soutien aux États fragilisés par la violence des cartels doivent aider à lutter contre cette économie informelle. Pour autant, alors que les libertés individuelles sont menacées par cette narcoéconomie (Colombie), des discours sur la dépenalisation trouvent de plus en plus d'échos sur le continent.

Les liens avec les États-Unis et la Chine

« *Si loin de Dieu, si près des États-Unis* », disait Porfirio Díaz à propos des relations entre les États-Unis et le continent sud-américain, longtemps considéré par Washington comme leur arrière-cour. De nombreuses compagnies américaines y réalisent en effet des bénéfices qui ont souvent fait polémique. On reproche aussi aux États-Unis leur ingérence politique en ayant soutenu

les mouvements anticomunistes (Chili, Nicaragua, Cuba), suscitant des phénomènes de rejet (Fidel Castro, Hugo Chavez). Depuis 1994, les échanges entre le Mexique et les États-Unis se renforcent mais ces derniers cherchent à enrayer l'immigration mexicaine illégale. En 2013, les Latinos représentent 17 % de la population américaine. La tournée en Amérique latine de Barack Obama, en mai dernier, a eu pour but de resserrer les liens entre le nord et le sud du continent, notamment en matière de sécurité et d'économie.

Dans la dernière décennie, les échanges entre la Chine et certains pays sud-américains ont connu une croissance spectaculaire. Ces derniers fournissent des matières minières et agricoles aux Chinois et leur achètent des biens manufacturés en grand nombre. La politique d'achat de terres, surtout au Mexique et en Argentine, comme les migrations clandestines asiatiques (Pérou), suscitent des craintes et obligent Pékin à renforcer l'accompagnement diplomatique de ses relations d'affaires.

Le *soft power* de demain

Dans le contexte d'accélération de la mondialisation et de résurgence des phénomènes identitaires, nationaux, religieux ou plus largement culturels, le *soft power* sud-américain constitue un atout de taille pour affirmer la présence de ce continent à l'échelle de la planète. Sport, musique, cinéma, littérature : la culture latino rayonne autant par les médias que par le biais de communautés hispanophones toujours plus importantes à l'échelle de la planète. Signe le plus visible de ce processus, le football amérindien, par ses titres et la qualité de son jeu, domine la planète. Le Brésil, et à moindre échelle l'Argentine, « exportent » ainsi leurs meilleurs joueurs, surtout en Europe et en Asie. Depuis les années 1960, la littérature puis le cinéma et les modes alimentaires ont révélé au monde une autre image d'un continent alors méconnu. Les danses et les musiques latinos (tango, mambo, rasta, musique brésilienne, dominicaine ou cubaine) innervent désormais nos écrans et nos ondes tout autant que les séries, les *telenovelas*, regardées par plus de 2 milliards d'individus, dont le succès en Afrique plus encore qu'en Europe ne se dément pas. Ce *soft power* latino apparaît autant comme une manière de refuser l'américanisation du continent que pour vanter l'ambition d'un continent qui s'apprête à recevoir les projecteurs du monde entier à l'occasion de la prochaine Coupe du monde de football (2014) et des Jeux olympiques (2016).

Sous la haute direction de Monsieur Frédéric Charillon, directeur général de l'IRSEM

Le Fonds monétaire international (FMI)

Créé en 1945, le FMI, qui siège à Washington, occupe une position centrale dans le système monétaire international. Gouverné par 188 États membres, il est une institution quasi universelle. Son but est de prévenir les crises systémiques en encourageant les pays à adopter des politiques économiques saines et en répondant aux besoins de financement des pays en difficulté.

Le FMI a été créé lors de la conférence de Bretton Woods en juillet 1944. Les 44 gouvernements alors présents souhaitaient créer un fonds permettant d'éviter que ne se reproduise le cercle vicieux des dévaluations compétitives qui ont contribué à la grande crise des années 1930.

Aujourd'hui, les objectifs fondamentaux du FMI sont les suivants :

- promouvoir la coopération monétaire internationale ;
- faciliter l'expansion et la croissance équilibrées du commerce mondial ;
- promouvoir la stabilité des changes ;
- aider à établir un système multilatéral de paiements ;
- mettre ses ressources (moyennant des garanties adéquates) à la disposition des pays confrontés à des difficultés de balance des paiements.

De manière plus générale, le FMI s'est donné pour mission de favoriser une croissance économique durable, un emploi élevé et de faire reculer la pauvreté.

Pour mener à bien sa mission, le FMI conduit plusieurs types d'action :

– l'assistance financière : il prête des fonds aux pays en difficulté pour remédier à leurs problèmes de balance des paiements, mais aussi pour appuyer des politiques d'ajustement et de réforme menées par ces pays pour redresser leur situation ;

– la surveillance et le conseil : il examine les politiques économiques des pays, ainsi que l'évolution économique et financière à l'échelle nationale, régionale et mondiale et prodigue des conseils qui encouragent des politiques visant à assurer leur stabilité économique, à réduire la vulnérabilité aux crises économiques et financières, et à améliorer les niveaux de vie. Il fournit aux administrations publiques et à la banque centrale des États membres une assistance technique et une formation dans les domaines qui relèvent de sa compétence.

Le conseil d'administration du FMI a adopté une nouvelle décision sur la surveillance bilatérale et multilatérale, qui a pris effet le 18 janvier 2013, aussi appelée décision sur la surveillance intégrée, avec l'extension du mandat du FMI à l'ensemble des questions macroéconomiques et financières ayant une incidence sur la stabilité mondiale.

Pour constituer ses fonds, le FMI puise ses ressources auprès de ses États membres : ce sont principalement les versements des quotes-parts, qui sont proportionnels au poids relatif de chaque pays. Pour répondre aux conséquences de la crise économique mondiale qui a éclaté en 2007, les différents dirigeants présents lors du sommet du G-20 d'avril 2009 ont décidé de mettre en place les moyens de tripler la capacité de prêt du FMI (250 à 750 milliards de dollars) pour soutenir la croissance des pays émergents et en développement. Le FMI a modifié sa gouvernance et assoupli les conditions d'accès aux liquidités et aux prêts. Les pays membres ont aussi décidé de doubler l'allocation générale de droits de tirage spéciaux (DTS) – actif de réserve internationale qui permet de compléter les réserves de change officielles de ses pays membres – qui ont atteint 250 milliards de dollars.

Avec la crise de la dette (dès 2010), le FMI, en coopération avec l'Union européenne, a notamment débloqué les prêts nécessaires pour réduire la dette grecque de 144 % à 124 % d'ici 2020. Parallèlement, la Grèce a dû mettre en place une politique de rigueur. À cette occasion, le FMI devenait pour la première fois depuis la création de la monnaie unique, prêteur en dernier ressort pour un pays de la zone euro.

Au mois de mars 2013, un nouveau plan d'aide du FMI a été mis en place au profit de Chypre, en coopération avec la Commission européenne et la Banque centrale européenne. En contrepartie, le pays devait fermer sa deuxième banque (Laiki Bank) et accepter la recapitalisation de sa première banque, Bank of Cyprus, à l'aide d'un prélèvement sur ses dépôts supérieurs à 100 000 euros. Il reste à préciser la proportion qui sera prélevée sur ceux-ci (au moins 30 %).

Si l'action du FMI est parfois contestée, celui-ci a trouvé un rôle clef et décisif auprès des pays en difficulté lors des différentes crises économiques et monétaires qui ont frappé le monde depuis 2007.

Sous la haute direction de madame Denise Flouzat, recteur d'académie, professeur des universités et ancien membre du conseil de la politique monétaire de la Banque de France.

Le Brésil, nouvel acteur global

De 2003 à 2010, Luiz Inacio Lula da Silva a transformé le Brésil en réduisant la pauvreté, accélérant la croissance économique et faisant émerger son pays sur la scène internationale. Aujourd'hui, la présidente Dilma Rousseff, au pouvoir depuis 2011, doit faire fructifier cet héritage en évitant de relancer les tensions politiques et sociales toujours présentes.

Quelques chiffres pour mieux appréhender le poids croissant du Brésil

République fédérale, le Brésil compte 195 millions d'habitants pour 8,5 millions de km². Le taux de natalité maîtrisé (1,5 %) favorise le développement d'une classe moyenne représentant la moitié de la population. Le bassin de l'Amazone, riche biosphère, recouvre la plus grande partie du territoire.

Avec un PIB de 2 145 milliards de dollars en 2012 (3,4 % de la richesse mondiale et 44 % de la richesse d'Amérique latine), le Brésil s'est hissé à la sixième place des pays industrialisés, derrière la France, devant le Royaume-Uni. Ses ressources naturelles (agriculture, uranium, diamant, or, pétrole, titane...) et son taux de croissance (4 %) lui permettent d'attirer chaque année 475 milliards de dollars d'investissements étrangers – un record. Son budget de défense (37 milliards de dollars – 1,7 % du PIB) est en baisse constante (objectif 1,5 %), pour dégager une marge financière afin d'accroître les dépenses d'infrastructure, de recherche et développement (1,1 % du PIB). Suivant cette logique, son gouvernement a lancé un programme pour quintupler le nombre d'étudiants boursiers, afin de combler le déficit en main-d'œuvre qualifiée.

Une politique d'ouverture sur le monde, pragmatique et sans « lignes rouges »

Paradoxalement, ce géant n'a pas de véritable pensée stratégique. Peut-être qu'une telle pensée lui rappellerait la période noire de dictature militaire (1964-1985). Peut-être qu'il privilégie le « *soft power* », les questions économiques et environnementales, sans s'investir dans le « *hard power* » et les grands dossiers géopolitiques. À cet égard, son implication, au printemps 2010, dans l'initiative turque de dépôt en Turquie de l'uranium faiblement enrichi produit par Téhéran fait figure d'exception. Elle s'explique par la volonté du Brésil de maîtriser la totalité du cycle nucléaire. Fondamentalement, les principaux défis du Brésil sont intérieurs : lutte contre la corruption, protection de l'environnement, développement des infrastructures et maintien de la croissance économique.

Sur le plan mondial, cette politique d'ouverture passe par l'organisation de grands événements médiatiques (sommets internationaux, Coupe du monde, Jeux olympiques), par le renforcement des positions au sein des structures in-

ternationales (ONU, OMC, FMI et G20) – nomination de Roberto Azevedo à la tête de l'OMC – et par son rôle très actif au sein des BRICS (Brésil, Russie, Inde, Chine, Afrique du Sud). Les intérêts économiques croisés entre Brésil et Chine sont en expansion, laissant entrevoir de nouvelles routes commerciales entre ces pays (*via* le Moyen-Orient et l'Afrique), même si la Chine ne soutient pas la candidature du Brésil au Conseil de sécurité des Nations unies.

Le corollaire de cette politique d'ouverture est l'absence de « lignes rouges » de défense des intérêts vitaux, mal entrevus, excepté pour la défense des frontières et du territoire national. Le Brésil compte 10 voisins, dont la France (*via* la Guyane). Tous les pays d'Amérique du Sud (hormis Équateur et Chili) ont une frontière avec lui. Mais grâce à leur politique de dialogue les gouvernements brésiliens sont parvenus à déminer tous les foyers de friction avec leurs voisins. De fait, le Brésil, s'est engagé en 2008 dans un plan de modernisation et de réduction de ses armées.

La volonté de s'imposer comme le partenaire incontournable en Amérique latine

En promouvant la lusophonie, le Brésil cherche à consolider un bloc sud-américain homogène, tant économique que politique et diplomatique, jouant un rôle moteur au sein du Mercosur, véritable marché commun sud-américain, pendant de l'accord de libre-échange nord-américain (ALENA). Cette aspiration l'amène à contrer fréquemment le Mexique, seul vrai rival du Brésil en Amérique latine. Très actif sur le plan de la diplomatie publique, le Brésil s'investit comme intermédiaire pour apaiser les tensions régionales.

Une stratégie d'équilibre entre l'Europe et les États-Unis

Membre actif des BRICS, le Brésil milite pour un monde multipolaire. Ses responsables, refusant de tomber sous la coupe nord-américaine, équilibrent cette influence marquée par des liens économiques forts avec l'Union européenne (premier partenaire commercial). Cette stratégie d'équilibre se manifeste dans les acquisitions de matériel militaire. Les autorités brésiliennes, dont l'industrie d'armement est en plein essor (groupes EMBRAER, CBC, IMBEL), mettent en compétition les sociétés américaines et européennes pour obtenir les meilleurs retours sur investissement. Le duel entre le *Rafale* et le *F-18F Super Hornet* en est un parfait exemple. Aujourd'hui, la France reste l'un des partenaires privilégiés du Brésil sur le plan de la coopération de défense, comme en témoignent la livraison du porte-avions *Foch* (rebaptisé *Sao Paulo*) et les achats croisés de matériel militaire (avions de transport et d'entraînement, *Mirage-2000*, prospectus *Rafale* et sous-marins français *Scorpène*).

Sous la haute direction de monsieur Frédéric Charillon, directeur de l'IRSEM

Rationalité et compréhension

Enjeux sociologiques

L'analyse des phénomènes sociaux est structurée en deux courants majeurs. Le premier, qualifié de holiste, considère que la causalité est essentielle dans l'explication des faits sociaux, où les individus sont sujets à l'influence de la société qui exerce une contrainte à leur égard.

Le second, l'individualisme méthodologique, confère une priorité à la compréhension des actions entreprises par les individus, sous l'égide de la prise en compte de la rationalité dans les décisions qu'ils prennent au sein de contextes sociaux qui orientent l'éventail des possibles sans le déterminer.

Ainsi, un clivage entre une explication par les causes et une compréhension par les raisons est opérant dès les fondements de la sociologie en tant que discipline scientifique.

La compréhension par les raisons d'agir

S'attacher à comprendre ce qui conduit les individus à adopter des normes et des représentations sociales nécessite d'étudier les raisons légitimes qui les poussent à agir ainsi. Les raisons ont pour caractéristique d'être partagées, ce qui accentue leur valeur de vérité, quand bien même celles-ci peuvent se révéler erronées.

Elles sont qualifiées de « bonnes raisons » en vertu de leur caractéristique convaincante qui leur est attribuée par les individus selon leur compréhension de la situation empirique à laquelle ils sont confrontés. Par conséquent, la rationalité relative aux raisons apparaît comme étant limitée dans la mesure où les informations dont disposent les acteurs sociaux sont potentiellement incomplètes. Dès lors, des biais cognitifs, c'est-à-dire des opérations de traitement de l'information erronées en termes de rationalité, sont susceptibles d'émerger (tels que par exemple le biais de disponibilité qui consiste à ne retenir que les informations concordantes avec l'objet social considéré en excluant celles qui pourraient le contredire). Il n'en demeure pas moins que les individus recherchent à agir et à croire selon des considérations de vérité qui sont certes discutables selon les contextes sociaux, culturels, historiques, mais qui satisfont au critère de la légitimité.

La catégorisation de la rationalité

La définition de la rationalité recouvre une pluralité d'acceptions sous l'apparence d'une unité. La sociologie catégorise la rationalité en partant du développement qu'en fait la science économique néo-classique. Un premier type de rationalité, désigné comme étant instrumental, correspond à un calcul entre les coûts et les bénéfices relatifs à une décision qui sera prise si la maximisation de l'intérêt de l'acteur social est effective.

Cependant, tous les faits sociaux ne coïncident pas avec la recherche de l'intérêt strictement individuel en tant que moteur à l'action. Ainsi, certains phénomènes, par exemple le vote, échappent à ces considérations. Dès lors, concevoir la rationalité nécessite d'élargir l'acception qui lui est attribuée en considérant qu'elle est limitée. Cela ne signifie pas pour autant que les individus agiraient dans les situations extérieures à la rationalité instrumentale de façon irrationnelle, c'est-à-dire en se référant à la tradition ou à l'affectivité. La rationalité axiologique repose sur la prise en considération des raisons de croire en l'effectivité de telle ou telle pratique ou croyance. Dans le cas du vote, l'acteur est convaincu du bien-fondé relatif à l'acte de voter car il estime que cette possibilité est une chose bonne, souhaitable dans le contexte d'une démocratie. Dès lors, les individus sont convaincus de la nécessité d'une telle pratique alors que celle-ci comporte une utilité, d'un point de vue individuel, quasi négligeable. Le paradoxe du vote est donc résolu par la conviction que les acteurs développent dans leurs représentations du politique : la rationalité est cognitive, c'est-à-dire qu'elle répond à l'expression d'une cohérence forte et non d'une utilité au sens strict. La conformité à la norme du devoir de voter prend son sens grâce à la représentation du jeu démocratique qui repose précisément sur l'engagement libre du citoyen. Dans ce cas, les principes orientent davantage la décision que les conséquences de celle-ci.

De même, dans les faits sociaux suscitant une indignation morale, on relève la même caractéristique non conséquentialiste. C'est l'acteur social qui formule un ensemble de raisons qui vont le convaincre d'opter pour telle pratique ou telle croyance, sans considérer qu'il est en proie à des dispositions à agir ainsi qui lui échapperaient dans l'orientation de ses décisions.

Sous la haute direction de monsieur Pierre Demeulenaere, professeur de sociologie à la Sorbonne

Perspectives spatiales françaises

Dans le domaine spatial, 2012 a été une année riche en événements. On peut citer : la publication de la stratégie française en mars, le premier vol de Vega - troisième système de lancement européen (Ariane 5, Soyouz en Guyane, Vega), la réunion ministérielle de l'Agence spatiale européenne (ESA) dressant les perspectives des prochaines années, le lancement du satellite Pléiades 1B le 2 décembre.

L'espace est un domaine stratégique

La présence de la France dans le domaine spatial, décidée par le général de Gaulle, a toujours été confirmée. Tous les gouvernements ont partagé la même conviction : l'espace est un domaine stratégique pour la diplomatie, la défense, le développement de la science et de l'industrie et la prospérité de la société. Des investissements importants et permanents ont été soutenus même en période de crise : plus de 2 milliards d'euros en 2012.

Cet investissement a été fructueux.

L'industrie spatiale française représente 40 % de la capacité industrielle européenne et 50 % de son chiffre d'affaires. La France bénéficie d'une communauté scientifique de classe mondiale et dispose de pôles d'excellence technique (lanceur, télécommunication, observation optique, altimétrie, sondage infra-rouge).

Les orientations pour l'avenir :

La stratégie spatiale de la France, publiée en mars 2012, précise quatre orientations :

- continuer à jouer un rôle moteur dans l'Europe spatiale en contribuant notamment à la mise en place d'une gouvernance efficace avec les trois acteurs institutionnels : l'Union européenne (traité de Lisbonne), l'ESA et les États membres ;
- maintenir l'indépendance technique, en particulier pour les éléments critiques des systèmes spatiaux de la défense et l'autonomie d'accès à l'espace (outil de souveraineté) ;
- accélérer le développement des applications et services à valeur ajoutée pour profiter de l'effet de levier de l'investissement dans les infrastructures de la chaîne aval ;
- mener une politique industrielle ambitieuse au service du développement économique et de la satisfaction des besoins institutionnels.

Ces orientations se déclinent dans cinq domaines : l'accès à l'espace, les applications grand public (télécommunication, navigation...), l'observation de la Terre (environnement, climat, météo...), les sciences de l'univers et la sécurité & défense.

L'accès à l'espace

La singularité européenne est de disposer d'une capacité de lancement qui n'est que marginalement mobilisée pour les besoins institutionnels mais utilisée à plus de 80 % par le secteur commercial. Pour les autres puissances spatiales (USA, Russie, Chine), la situation est inverse : leur capacité est quasiment saturée par les besoins des États. Cette situation nous rend sensibles aux évolutions du secteur commercial (satellites à lancer) et de la concurrence (cf. les lanceurs *low cost*, *Falcon 9*, société Space X). Pour le successeur d'*Ariane 5*, il est prévu de concevoir un lanceur adapté aux besoins institutionnels et compétitif sur le marché commercial.

Défense et sécurité : Livre blanc et dualité

Le Livre blanc de 2008, en cours de révision, renforce l'importance de l'espace dans le dispositif de défense et de sécurité. Il prévoit un accroissement des capacités et de l'effort financier.

Le développement de ce secteur s'appuie sur l'exploitation la plus large possible de la dualité : servir les besoins de la défense en tirant profit des synergies avec le secteur civil, voire commercial.

L'observation spatiale haute résolution est emblématique de l'exploitation progressive de la dualité. Un premier système civil, SPOT, utilisé par la défense, utilisateur comme un autre, puis un système militaire, *Hélios*, qui fut développé en exploitant les synergies techniques et les communautés avec les satellites SPOT 4 et 5. Enfin le système dual, *Pléiades*, conçu dès le début comme un système répondant aux besoins civils et militaires, intégrant les exigences de sécurité (disponibilité, accès prioritaire à la défense, confidentialité des zones imaged, intégrité des données, capacités propres de réception et d'exploitation).

Pour les télécommunications spatiales, la dualité a été à l'origine du système *Athéna Fidus*, qui doit être lancé en 2014. Il servira la défense et la sécurité civile nationale franco-italienne. Les technologies nécessaires pour le post-*Syracuse III* émergent d'une collaboration étroite entre la Défense et le CNES.

Pour la surveillance de l'espace, confiée à l'armée de l'air, il s'agit de satisfaire les besoins de renseignement et de protection des infrastructures spatiales civiles et militaires. Cette capacité fait l'objet d'une collaboration étroite entre CNES et Défense. Il est envisagé de promouvoir auprès de l'Union européenne le service anticollision développé en partenariat entre le CNES et le CDAOA.

La France est convaincue que l'espace est un secteur d'avenir et de croissance. C'est pourquoi elle a décidé de le préserver malgré la crise. Les budgets ne sont pas en baisse alors que les dépenses publiques sont en régression. C'est un secteur qui offre des perspectives motivantes sur les plans militaire, économique et sociétal.

Bataille aérienne sur la Beqaa

La bataille qui, en juin 1982, oppose les forces aériennes israélienne et syrienne au-dessus de la plaine de la Beqaa, au Liban, constitue assurément un modèle d'école. En cette occasion, utilisant en parfaite osmose des moyens aussi divers que leurs avions de combat, de veille aérienne et de guerre électronique, sans compter leurs drones et leurs hélicoptères, les Israéliens obtiennent une victoire écrasante sur une des aviations les plus puissantes du Moyen-Orient.

Opération *Paix en Galilée*

Tout commence lorsque, réagissant à l'occupation du Liban par une Syrie qui avance comme prétexte sa volonté de mettre fin à la guerre civile dans laquelle le premier de ces pays se débat, Israël envahit le territoire libanais. Avançant que sa sécurité est menacée par cette initiative, l'État hébreu entreprend d'intervenir en terre libanaise afin d'écraser un de ses ennemis les plus irréductibles, l'OLP (Organisation de libération de la Palestine) dont les forces s'y sont réfugiées. C'est ainsi que, dans les premiers jours du mois de juin 1982, débute l'opération *Paix en Galilée*, précédée par des raids aériens d'importance. L'offensive terrestre de Tsahal, lancée quelques jours plus tard, avec l'appui d'hélicoptères et d'avions de combat, se heurte à une très sérieuse résistance de la part des batteries de missiles sol-air (SAM) situées dans la plaine de la Beqaa, à l'est de Beyrouth. Découvrant que leur liberté d'action dans la plaine côtière est menacée par ces installations et hantés par les souvenirs cuisants de la guerre du Kippour, les Israéliens décident de les anéantir.

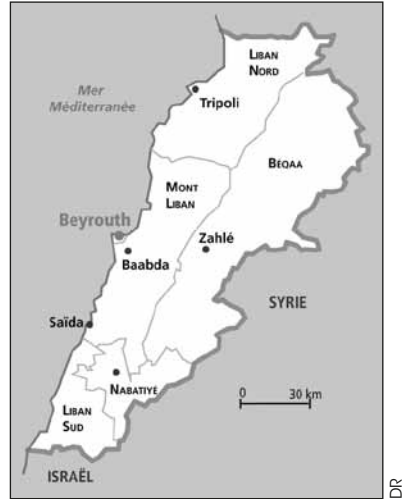
Les deux adversaires en présence disposent d'importants et modernes moyens en aviation. La force aérienne syrienne aligne des *MiG-21*, *MiG-23* et *MiG-25* ainsi que des Sukhoi *Su-20* et des hélicoptères de combat soviétiques. De son côté, la Heyl Ha'Avir (aviation israélienne) emploie des chasseurs américains de dernière génération, tels que le *F-15* et le *F-16*, de même que des *Kfir* (adaptation nationale du *Mirage III*), des *Skyhawk*, des *Phantom II*, des *Mirage III*, des avions de reconnaissance et de guerre électronique et des hélicoptères de combat Hughes et Bell.

L'offensive aérienne israélienne

Le 9 juin, la force aérienne de l'État hébreu lance contre les dix-sept sites de SAM déployés dans la Beqaa quelque 90 avions de combat (dont certains armés de missiles antiradars *Maverick*) et de guerre électronique qui,

en quelques minutes, en détruisent plus de la moitié. Cet assaut massif est épaulé par des drones *Scout* et *Firebee*, chargés de surveiller et de leurrer les défenses antiaériennes ennemies. Le lendemain, celles-ci sont définitivement réduites au silence, ne laissant aux forces de Damas que leurs seuls chasseurs pour affronter l'adversaire.

La bataille aérienne intense qui s'est engagée dès le début de *Paix en Galilée* et se poursuit les jours suivants tourne rapidement à l'avantage de l'aviation israélienne, presque totalement débarrassée de la menace des SAM. La supériorité de la Heyl Ha'Avir, devenue bientôt totale, résulte d'un certain nombre de facteurs, comme le recours à des moyens de détection et de contrôle aéroportés, à des avions de reconnaissance (avions et drones) et à des centres de renseignement terrestres. Un radar de surveillance à basse altitude d'une portée de 150 km, suspendu à un ballon captif, est même utilisé lors de l'opération. Les Syriens, quant à eux, ne possèdent aucun avion de veille radar et sont pénalisés par le fait que les Soviétiques, leur principaux fournisseurs, leur ont interdit de faire stationner des équipements électroniques sensibles en territoire libanais.



Une victoire écrasante

Au final, la victoire israélienne est écrasante. L'aviation syrienne, dont la formation des pilotes est bien moins poussée que celle des navigants israéliens perd, selon les chiffres avancés par l'État hébreu, 92 avions et hélicoptères. La Heyl Ha'Avir ne concède à l'ennemi que trois avions ennemis abattus (ratio qui donne une idée de l'ampleur du succès remporté en cette occasion). La bataille aérienne sur la Beqaa, hormis qu'elle se traduit par un nombre important de combats aériens tournoyants entre chasseurs, est une éclatante confirmation de l'efficacité des missiles air-air (notamment à autodirecteur infrarouge). Ceux-ci comptent pour 93 % dans les victoires israéliennes, 7 % seulement revenant aux canons de bord. Enfin, les affrontements de juin 1982, qui se prolongeront jusqu'en octobre contre les sites de missiles mobiles du type SA-9, bien plus difficiles à localiser, démontrent l'importance primordiale que les drones, encore jamais déployés sur une aussi grande échelle, sont désormais appelés à jouer dans la guerre aérienne.

La Cour internationale de justice et la Cour pénale internationale

La Cour internationale de justice créée en 1946 et la Cour pénale internationale créée en 2002 sont deux instances judiciaires établies dans le cadre des Nations unies. Elles ont cependant des raisons d'être et des missions distinctes, qui répondent à des préoccupations judiciaires différentes.

La Cour internationale de justice

Au sortir de la guerre, les États prennent conscience qu'il faut une instance juridique internationale qui puisse régler pacifiquement et en toute impartialité les conflits. Ainsi, l'article 92 de la Charte des Nations unies crée en 1946 la Cour internationale de justice qui s'installe à La Haye aux Pays-Bas. Elle est composée de 15 juges élus pour 9 ans par le Conseil de sécurité et l'Assemblée générale de l'ONU. Ces juges sont assistés par une administration permanente, le Greffe, dont les langues officielles sont l'anglais et le français.

La Cour internationale de justice se voit confier deux missions : elle règle les différends juridiques sur le tracé des frontières entre États (affaires contentieuses) et elle donne un avis (procédure consultative) sur les questions juridiques soumises par les Nations unies. Mais les procédures sont longues et peuvent être interrompues à tout moment par l'une des parties.

Le 22 mai 1947, elle traite sa première affaire opposant le Royaume-Uni à la République socialiste d'Albanie dans un contentieux relatif au détroit de Corfou. Depuis cette date, 152 affaires ont été instruites.

Les leçons de la seconde guerre mondiale

Après les atrocités commises par les Japonais et l'Allemagne nazie, la communauté internationale décide de traduire en justice les responsables. Ainsi, les accords de Londres du 8 août 1945 instaurent le tribunal de Nuremberg et le 16 janvier 1946 le tribunal de Tokyo. Le procès de Nuremberg définit deux nouveaux délits :

Les **crimes contre l'humanité**, qui se caractérisent par un plan étatique visant à éliminer un groupe d'individus par la déportation, l'exécution massive ou la torture. Ces persécutions peuvent être d'ordre racial, idéologique ou ethnique.

Les **crimes de guerre**, qui couvrent les délits commis en violation des droits de la guerre définis par la convention de Genève. Ils englobent les actions menées contre les populations, les otages ou les prisonniers et les destructions ou les bombardements. En 1968, les Nations unies déclarent ces crimes imprescriptibles.

Les Nations unies reconnaissent aussi la nécessité d'établir une législation internationale et la Commission du droit international rédige un texte. Mais cette législation se heurte à la souveraineté des États qui plaident pour la défense de leur territoire par des actions armées parfois violentes. De plus, la guerre froide qui s'installe alors dans le monde gèle les initiatives internationales en la matière.

La Cour pénale internationale

Au début des années 1990, l'effondrement du mur de Berlin, les massacres ethniques commis dans les Balkans et au Rwanda ont relancé l'idée de la nécessité de la création d'une Cour pénale internationale. En 1998, une conférence diplomatique, appelée le *Statut de Rome*, aboutit à la création d'une telle cour, reconnue par 121 des 193 États membres de l'ONU. Le 1^{er} juillet 2002, elle entre en fonction avec pour mission de juger les crimes commis à compter de cette date.

La Cour pénale internationale (CPI) est une cour de justice permanente, qui juge de façon indépendante les crimes contre l'humanité, les crimes de guerre et les actes de génocide.

Toutefois, la CPI ne peut être saisie si les personnes incriminées font déjà l'objet de poursuites sur le plan national car elle n'agit qu'en complément des instances judiciaires nationales. De plus, elle ne vise que les personnes accusées des crimes les plus graves. Elle instaure alors des tribunaux pénaux internationaux (TPI) provisoires *ad hoc*, destinés à connaître de délits précis commis dans certaines régions du monde (ex-Yougoslavie, Rwanda, Sierra Leone et Liban). Des procédures sont actuellement en cours visant des crimes commis lors des conflits en Ouganda, en Côte-d'Ivoire, au Darfour, en Sierra Leone et en Libye. Les membres de la Cour sont élus par les États membres.

La procédure suivie par les TPI est la suivante : **la chambre préliminaire**, composée de juges élus pour 9 ans, étudie le bien-fondé et la recevabilité des requêtes déposées par un État ou une association et autorise ou non l'enquête. Elle transmet ensuite le dossier à **la chambre de première instance**, qui statue. En cas d'appel, le dossier est transmis à **la chambre d'appel du TPI concerné**. Le bureau du procureur instruit l'affaire (enquête et proposition de réquisitions d'inculpations). À l'issue des réquisitions prises par le procureur, le procès est instruit par un président élu à la majorité parmi les juges composant la Cour.

Sous la haute direction de monsieur Patrick-Louis Hubert, magistrat consulaire - juge au tribunal de commerce de Paris

Les manipulations génétiques

« La recherche est un processus sans fin dont on ne peut jamais définir comment il évoluera. Sa définition même, c'est d'être imprévisible »

François Jacob, prix Nobel de médecine (1965).

Les manipulations génétiques (MG) alimentent aussi bien l'imaginaire populaire que la recherche scientifique de pointe. Qui n'a jamais lu un roman contemporain ou vu un film où il était question de manipulation génétique⁽¹⁾? Qui n'a jamais entendu parler de l'ADN, des OGM ou encore des espoirs fondés sur la thérapie génique⁽²⁾ ?

L'expression « manipulations génétiques » regroupe toutes les expériences qui visent à modifier le génome d'un organisme en y insérant des gènes étrangers. Le matériel génétique ainsi reprogrammé acquiert de nouvelles propriétés. Cette technique, considérée comme l'un des plus importants progrès du siècle dernier, est aussi à l'origine de nouvelles interrogations sur ses conséquences.

Les manipulations génétiques étaient déjà connues de nos lointains ancêtres il y a 20 000 ans. C'est de cette époque que datent les premiers croisements de chiens avec des loups. Toutefois, la recherche en termes de caractères, puis de gènes, est récente. Ce n'est qu'à partir de 1865 que le moine autrichien Gregor Mendel décide de travailler sur certains caractères des pois comestibles (forme et couleur de la graine, couleur de l'enveloppe...). Il en résulte un article, *Recherche sur les hybrides végétaux*, dans lequel Mendel énonce les lois de transmission de certains caractères héréditaires. Ces lois font de Mendel le père de la génétique moderne.

À partir de la reconnaissance tardive (1907) des travaux de Mendel, les progrès sont rapides. En 1910, Thomas Morgan soutient la théorie du chromosome comme support de l'hérédité, puis, en 1913, il participe à la publication de la première carte génétique (un chromosome X de drosophile) montrant l'ordre et la succession des gènes le long du chromosome. En 1944, Oswald Avery démontre que l'ADN est une molécule associée à une information du gène. En 1953, James Watson et Francis Crick (prix Nobel de médecine 1962) présentent le modèle en double hélice de l'ADN, expliquant ainsi comment une molécule peut porter l'information génétique. Dans les années 1960, François Jacob et Jacques Monod mettent en relief le mécanisme de la synthèse des molécules. Pendant les années 1970, la

génomique commence à devenir l'objet d'intérêts économiques importants. En 1999, un chromosome humain, le 22, est séquencé et, le 14 avril 2003, la fin du séquençage du génome humain est annoncée.

L'homme est loin d'être le seul sujet d'étude en génétique puisque certaines plantes génétiquement modifiées, les fameux OGM, sont déjà commercialisées. De ce fait, entre autres, la bioéthique est devenue un sujet de plus en plus présent pour les chercheurs. Le but principal de la bioéthique est de contrer l'eugénisme tout en permettant à la recherche d'avancer. En d'autres termes, il s'agit d'éviter d'avoir un monde « à la carte », de respecter ce que la nature a déjà créé, tout en essayant d'envisager les conséquences des manipulations génétiques. Il s'agit donc de chercher les normes morales applicables à la recherche biologique et à tout ce qui concerne les manipulations du vivant.

Face au génie génétique, les réactions les plus fréquentes dépendent de l'objet final. C'est, par exemple, le cas si seul l'intérêt financier stimule la recherche. Dans ce cas, cet intérêt est à la fois le moteur et le but des MG au détriment de l'éthique, ce qui risque d'induire de nouveaux problèmes sur le long terme⁽³⁾ (santé, écologie...). En effet, les manipulations génétiques présentent des enjeux financiers colossaux, mais aussi des risques pour l'humanité encore difficiles à quantifier. Dans une certaine mesure, une prise de conscience est en train de voir le jour au regard de l'influence d'une pollution qui tendrait à modifier certains gènes de l'homme à son insu. Les manipulations génétiques semblent induire une nouvelle forme de pollution : la pollution génétique.

Cela n'est pas sans poser de nombreux problèmes éthiques. Le développement de la génétique est si rapide que la plupart des affections monogéniques sont désormais connues : doit-on redouter l'apparition plus ou moins proche de tests de prédisposition génétique pour un nombre croissant de maladies ? Pourquoi d'ailleurs se limiter aux maladies ? Si ces tests peuvent devenir des alliés de la santé publique, ils font craindre l'apparition de nouvelles normes de discrimination.

1. Par exemple, dans *Jurassic Park* (roman de Michael Crichton, film de Steven Spielberg).
2. Cf. *Les Carnets du Temps* n° 29, juillet/août 2006, « Les organismes génétiquement modifiés » et *Les Carnets du Temps* n° 31, octobre 2006, « L'acide désoxyribonucléique ». Ces articles seront prochainement reproduits.
3. Voir à ce propos l'article « Le sacre des mutants » consacré aux animaux de compagnie génétiquement modifiés, *Le Monde diplomatique*, janvier 2004.

Sous la haute direction de monsieur le doyen Jean-Yves Daniel, inspecteur général de l'Éducation nationale

La chute de l'Empire aztèque

En avril 1519, une poignée d'Espagnols commandés par le conquistador Hernán Cortés débarquent sur les rives du golfe du Mexique. Le 13 août 1521, dans les ruines de sa capitale Mexico-Tenochtitlan, l'empereur aztèque Cuauhtémoc se rend aux Espagnols. En deux ans, le puissant empire aztèque a été jeté à bas. Les raisons de cette rapide conquête tiennent à la fois des faiblesses internes de l'Empire aztèque et de la rencontre brutale de deux mondes.

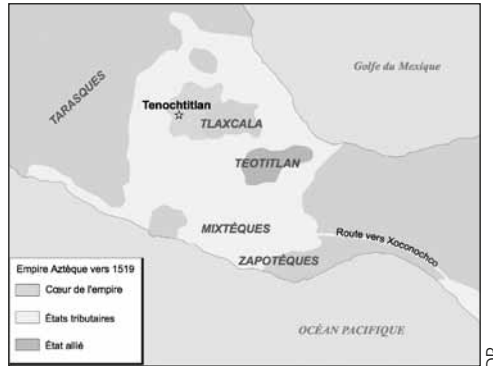
Le pays de « l'El Dorado »

Le 21 avril 1519, Hernán Cortés, un hidalgo d'Estrémadure, débarque au Mexique, non loin de la future ville de Veracruz, à la tête d'une petite troupe armée. Ces Espagnols sont des guerriers expérimentés qui se sont battus auparavant en Italie et ont le secret espoir de trouver le mythique et riche royaume de « l'El Dorado ». Or, ils apprennent l'existence à l'ouest du peuple aztèque et de l'empire de « Mexico », riche et gouverné par l'empereur Moctezuma. Très vite, Cortés décide de s'en emparer. En août 1519, il brûle ses vaisseaux pour contraindre ses hommes à le suivre. Les Espagnols sont en nette infériorité numérique face aux guerriers aztèques, mais ils la compensent par une supériorité technique – arbalètes, épées d'acier et armes à feu contre lances à pointe d'obsidienne et boucliers de plume – et par un avantage psychologique : le cheval, alors inconnu des Indiens. Enfin, les peuples des Totonagues et les seigneurs de Tlaxcala, soumis depuis longtemps à l'Empire aztèque, et las de donner leur fortune à l'empereur et leurs enfants en sacrifice aux dieux aztèques⁽¹⁾, accueillent les Espagnols comme des libérateurs et se rallient sans difficulté à Cortés.

L'Empire aztèque, un empire jeune et fragile

À l'arrivée des Occidentaux, les Aztèques dominent un empire qui correspond aujourd'hui au centre du Mexique. Zone en partie marécageuse, assez peu adaptée à la culture, mais où les Aztèques ont développé une civilisation brillante par certains aspects, archaïque par d'autres. Ainsi, même s'ils connaissent la roue, ils ne l'utilisent pas. Les communications et transports des marchandises dans ce vaste territoire ne se font que par porteurs, les *tame-mes*. La société aztèque ou *mexica* se présente comme très hiérarchisée, structurée par des règles précises dictées par une religion polythéiste. Les castes des guerriers et des prêtres servent l'empereur, le *tlatoani*, élu parmi l'aristocratie et chargé d'exprimer la volonté des dieux. Par ailleurs, cet empire

est récent – il n'acquiert une réelle puissance qu'au début du xv^e siècle – et fragile car constitué au détriment d'autres peuples voisins et vassaux supportant mal la domination *mexica*. La religion aztèque reposant sur une conception cyclique du temps les amène par pessimisme fataliste à penser que, tôt ou tard, d'autres les supplanteront.



De la conquête rapide au « choc microbien »

Lorsque Cortés se présente devant Tenochtitlán-Mexico fin 1519, l'empereur aztèque Moctezuma hésite : ces hommes blancs, barbus, vêtus d'armures brillant au soleil, ne seraient-ils pas les messagers du dieu Quetzalcóatl ? Prudent, Moctezuma reçoit pacifiquement les Espagnols, qui interprètent sa générosité comme un signe d'allégeance. Peu après, Cortés ayant dû s'éloigner de Mexico, son lieutenant Alvarado massacre une foule venue assister à une cérémonie religieuse et, à son retour, Cortés trouve la capitale aztèque en révolte. Lapidé par son peuple lui reprochant son allégeance aux Espagnols, Moctezuma meurt peu après. L'insurrection contre les Espagnols est alors conduite par le nouvel empereur aztèque Cuauhtémoc – l'« Aigle-qui-tombe », c'est-à-dire le « Soleil couchant ». Assiégés, Cortés et ses compagnons parviennent à se frayer un passage hors de la ville, mais 450 Espagnols sont massacrés par les Aztèques au cours de la *Noche Triste* (la Nuit triste : 30 juin au 1^{er} juillet 1520). Cortés en réchappe ; il regroupe ses forces et réinvestit peu à peu Tenochtitlán de la fin de l'année 1520 au 13 août 1521, date à laquelle, au milieu des ruines de sa capitale, Cuauhtémoc se rend aux Espagnols.

La découverte et la mise en exploitation du continent américain par les Espagnols auront des conséquences terribles et dévastatrices pour les populations indigènes. En un siècle, décimée par des maladies venues d'Europe, par les mauvais traitements, l'esclavage et le travail forcé, la population amérindienne du Mexique manque d'être rayée de la carte : en 1518, l'Empire aztèque compte 25,2 millions d'âmes ; en 1608, il en reste moins d'un million.

1. Par le sacrifice, les prisonniers ou les morts tombés au combat sont chargés d'aider le Soleil (Huitzilopochtli), source de toute vie, à continuer sa course. On estime que 20 000 êtres humains sont ainsi sacrifiés chaque année.

Sous la haute direction de monsieur François Pernot, maître de conférences en histoire moderne

Le jeu oligopolaire stable

Le seul jeu transpolitique stable à long terme est le jeu oligopolaire, réunissant de cinq à sept polities de puissance équivalente. La situation leur impose une stratégie défensive, efficace et durable, d'instauration, de maintien et de restauration de l'équilibre.

Appelons **oligopolaire** un jeu transpolitique réunissant « quelques » polities, soit de cinq à sept selon les enseignements de l'histoire. On les suppose de puissance équivalente. Pour que cette clause soit respectée, il faut que les puissances absolues soient comparables et les coefficients de mobilisation aussi. Dans ces conditions, aucune politie n'est assez puissante pour l'emporter sur la coalition de toutes les autres. Même si l'une devait brutalement augmenter son coefficient de mobilisation et devenir supérieure aux autres prises une à une ou ensemble, leur coalition finirait malgré tout par l'emporter, car elles ne manqueraient pas d'élever leurs coefficients respectifs en proportion.

Sans doute, la formule peut être renversée et suggérer qu'une coalition à quatre, cinq ou six l'emporterait sur la politie ainsi isolée. Mais le calcul en serait douteux, pour deux raisons. D'une part, aucune ne saurait à l'avance quelle serait la victime désignée, elle-même peut-être, si bien que la perspective devient un risque à prévenir plutôt qu'une occasion à saisir. De l'autre, les bénéfices seraient négligeables comparés aux risques, car les dépouilles du vaincu partagées entre les coalisés pèseraient peu. L'hypothèse, malgré tout, révèle que le jeu impose à chaque politie d'y participer activement et efficacement, sous peine de disparaître, puisque l'abolir ne coûterait rien et serait tout bénéfique pour les autres.

Le jeu étant fondé sur l'impossibilité de gagner par la puissance, il impose à chaque politie une stratégie dominante défensive. Chacune a pour objectifs raisonnables et accessibles la sécurité et le maintien de l'acquis. Pour l'atteindre, il faut prévenir les agressions. Pour ce faire, il convient de fixer entre les joueurs des règles du jeu et de les faire respecter, de manière que chacun puisse supputer les intentions d'autrui, parier qu'elles seront en accord avec la stratégie dominante et trouver un recours en cas d'agression intempe-

tive. Or, le nombre réduit des polities leur permet de maintenir des contacts permanents, de réduire les coûts de coalition, de prévoir avec une certitude raisonnable les mouvements de chacune et de compter sur l'aide de coalisés en cas d'agression.

Pour que cette situation favorable à la sécurité soit perpétuée, il faut que le rapport des forces ne s'éloigne jamais de l'équilibre. C'est donc celui-ci qui devient l'enjeu exclusif de la politique extérieure, si bien que les relations transpolitiques se limitent à instaurer, préserver et restaurer l'équilibre. Le jeu tend à la paix sans exclure la guerre, car elle peut s'avérer indispensable à l'effectuation de l'équilibre. Mais les engagements militaires ont toutes chances d'être proportionnés aux enjeux limités, de telle sorte que la guerre peut être domestiquée et civilisée, pour devenir l'instrument subordonné de la politique extérieure des polities. Cette bénédiction, pourtant, ne peut jamais être tenue pour acquise, car la guerre, en tant que conflit violent, a sa logique propre de la montée aux extrêmes de la lutte à mort, si bien que la guerre la plus modeste dans ses origines et ses objectifs peut toujours échapper à la prudence des politiques et, de limitée, devenir totale.

Les jeux oligopolaires sont rarissimes dans l'histoire générale de l'humanité, car la clause double du nombre et du rapport des forces est très rarement remplie. Le seul exemple pur est procuré par l'histoire européenne. Après la phase de dispersion politique féodale du ^{x^e} au ^{xiii^e} siècle, consécutive à la dislocation de l'Empire carolingien et assimilable à un jeu polypolaire, la guerre permanente conduit à l'émergence, à partir du tournant des ^{xiv^e} et ^{xv^e} siècles, de monarchies de mieux en mieux circonscrites et de plus en plus centralisées, mais, par pure rencontre, leur nombre se cantonne aux chiffres oligopolaires fatidiques et le rapport des forces bloque de siècle en siècle toute aventure hégémonique et impériale. Le jeu oligopolaire se met peu à peu en place, de manière chaotique et à travers d'innombrables guerres, des lendemains de la guerre de Cent Ans jusqu'à la mi- ^{xvii^e} siècle. Ce sont les traités de Westphalie, en 1648, qui entérinent le jeu. Il se maintiendra jusqu'en 1914 et assurera à l'Europe non pas la paix perpétuelle, mais des guerres limitées, en dehors de l'épisode idéologique infligé aux Européens par les Français saisis par l'*hybris* révolutionnaire et punis par la *Némésis* des coalitions antifrançaises, entre 1792 et 1815.

Le personnage culturel

Le personnage culturel s'identifie à son niveau culturel de réalité. Ses chances éthiques sont variables, car les niveaux culturels éligibles sont nombreux et oscillent entre l'innocence, la corruption et la perversion.

Le personnage émerge de l'accentuation unilatérale de son niveau culturel de réalité. Le culturel a deux dimensions. L'une le rattache à l'humain spécifique en tant qu'il réalise une de ses possibilités. L'autre le confine dans la particularité, en ce qu'il exclut tous les autres possibles. La situation naturelle consiste à tenir que les deux dimensions sont également déterminantes, qu'il n'y a pas de l'humain habillé de culturel, mais de l'humain culturalisé : parler une langue ne revient pas à parler humainement et à le traduire dans une langue particulière, mais à exprimer dans celle-ci tout l'humain exprimable. La personne aspire à l'humain spécifique, non pas en cherchant à se dépouiller de ses déterminations culturelles, mais en prenant appui sur elles pour viser l'universel et, inversement, en donnant une expression culturelle adéquate à l'humain universel.

La situation naturelle est, une fois encore, un idéal que la personne peut approcher, mais dont les individus réels sont plus ou moins éloignés. Le plus ou moins permet de distinguer trois situations fondamentales. L'innocence se conforme spontanément à la situation naturelle, sans le savoir et sans la viser, en étant spontanément humaine et acculturée à la fois : les sommets de l'art dans toutes les cultures en donnent l'idée juste. La corruption signale une mauvaise actualisation de l'humain par le culturel, en ce qu'il contredit un caractère fondateur de la nature humaine. L'esclavage en Grèce est une corruption humaine, car il nie la liberté, comme les sacrifices humains aztèques blessent la rationalité et les pieds bandés des Chinoises d'autrefois la finalité. La perversion va plus loin, en tenant qu'une mauvaise expression de l'humain est en fait bonne et naturelle et que, par exemple, la tyrannie la plus violente est le régime qui convient le mieux aux humains inclinant au mal. Si la personne peut prétendre se rapprocher de la situation naturelle, le personnage culturel est condamné au mieux à l'innocence, couramment à la corruption et au pire à la perversion.

Mais les choses se compliquent par la considération qu'il n'y a pas un seul niveau culturel, mais plusieurs, et que le personnage peut s'identifier à n'importe lequel. Le nombre des niveaux varie en fonction de trois paramètres : l'extension de l'aire culturelle, depuis l'ethnie minuscule jusqu'à la civilisation continentale ; le nombre des populations distinctes entre lesquelles les individus peuvent être distribués, depuis les sociétés simples, peu nombreuses, égalitaires jusqu'aux sociétés complexes, millionnaires et stratifiées ; et la plus ou moins grande proximité des cercles culturels par rapport à l'individu, depuis le couple et le ménage jusqu'à la civilisation. Le personnage culturel peut accentuer unilatéralement n'importe quel niveau culturel et s'identifier à lui. Il peut donc y avoir autant de personnages culturels caricaturaux que les trois paramètres définissent de niveaux. Mais le même individu ne peut pas s'identifier à plus d'un niveau : le nationaliste convaincu tend à taire ses attaches régionales et familiales, et inversement dans les tribus, où le lignage l'emporte sur l'ethnie.

L'appréciation des chances éthiques du personnage culturel est simple dans son principe, mais devient compliquée, si l'on tient compte de la pluralité des personnages. La solution de principe pose que seule la personne peut parvenir à la vie bonne, que le personnage peut s'en approcher sans le faire exprès, s'il a la chance de se trouver en situation d'innocence, et qu'il la manque plus ou moins gravement en situation de corruption et surtout de perversion. Un calcul précis des chances des différents personnages exigerait d'établir le bilan pour chaque figure historique : l'aristocrate grec archaïque, le noble français à la cour de Versailles, la geisha japonaise au XVIII^e siècle... On peut aussi se contenter de bilans très grossiers selon deux lignes. De la culture menue à la grande civilisation, les chances augmentent que les actualisations culturelles se rapprochent de l'humain universel, ce qui diminue le risque qu'elles versent dans l'inhumain, alors qu'il augmente à mesure que la particularisation s'approfondit. D'autre part, la position dans la stratification sociale affecte, d'un côté, les ressources nécessaires à l'exercice de la vertu et encore plus à la poursuite de la bonne vie, et, de l'autre, l'accès à la connaissance de l'humain atteinte par la civilisation : les élites.

La poésie de Pablo Neruda (1904-1973)

« En cet instant critique, en ce clignotement d'agonie, nous savons que la lumière définitive entrera dans les yeux entrouverts. Nous nous comprendrons tous. Nous progresserons ensemble. Et cet espoir est irrévocable. »

Auteur chilien, à la fois poète, diplomate, homme politique de gauche et penseur, Pablo Neruda raconte à travers ses écrits plus de cinquante ans de l'Histoire de l'Amérique latine et de l'Espagne. Toute sa vie, il aura lutté pour défendre les droits du peuple, jusqu'à vivre l'exil et frôler la mort.

De son vrai nom Ricardo Neftali Reyes Basoalto, Pablo Neruda, qui a pris ce pseudonyme en hommage au poète Jan Neruda (1834-1891), est né à Parral au Chili dans une famille modeste. Son désir d'écrire se révèle dès l'adolescence et se développe durant ses études dans la capitale, Santiago. Lors de sa scolarité, il étudie la langue et la littérature française dans le but de devenir professeur de français. Il publie son premier écrit en 1917 et sa première œuvre, *Crepusculario*, en 1923.

Grâce à sa vie mouvementée, Pablo Neruda se fait l'observateur de l'histoire et des peuples. Ses différentes fonctions politiques l'amènent en effet à voyager, dès 1927, dans toute l'Amérique latine, en Espagne (1935) et un peu partout dans le monde. En 1936, son ami, l'écrivain Federico Garcia Lorca est assassiné lors du putsch de Franco contre les Républicains. Cet événement frappe profondément Neruda qui écrit le poème *España en el corazón* (1937). Sa poésie, qui avait déjà commencé d'évoluer, prend définitivement un nouveau tournant. Il quitte l'habit du poète sombre et solitaire pour devenir un

poète engagé, solidaire du peuple. En 1945, il adhère au Parti communiste chilien, puis entre en campagne à la faveur du candidat Gabriel González Videla, qui, une fois élu, devient un dictateur anticommuniste. En réponse, Neruda lit son poème *J'accuse* au Sénat, en hommage à Zola. Persecuté par Videla, il doit fuir son pays et multiplie les voyages à travers le monde. Il s'engage pour la paix et devient membre du Conseil mondial de la paix (en France)



en 1949 puis obtient le Prix international de la paix en 1952. En 1969, il est désigné comme candidat communiste à la présidentielle mais cède sa place à Salvador Allende. Il devient ambassadeur en France et obtient en 1971 le prix Nobel de Littérature. À New York, il dénonce le blocus organisé par les États-Unis contre le gouvernement chilien. Le 11 septembre 1973, pendant les campagnes électorales, Augusto Pinochet renverse Allende, qui trouve la mort sous les bombes putschistes. Les deux maisons de Neruda sont saccagées et perquisitionnées, et ses livres brûlés. Mis en résidence surveillée, l'homme meurt douze jours plus tard, officiellement des suites d'un cancer.

Au départ, le poète Neruda se plaçait au rang des plus hautes méditations. Mais, isolé, il finit par se sentir inutile. C'est alors qu'il se mit à revendiquer en tant que poète, son engagement dans la société et pour le peuple, grâce à la découverte de la solidarité universelle : « *Je m'aperçois brusquement que, du sud de la solitude, je suis allé vers ce nord qu'est le peuple, le peuple auquel mon humble poésie voudrait servir d'épée et de mouchoir, pour éponger la sueur de ses grandes douleurs et lui donner une arme dans sa lutte pour le pain.* » (*J'avoue que j'ai vécu*, 1974). À travers sa « *poésie sans pureté* », il s'oppose aux puristes comme Mallarmé, Valéry ou Juan Ramón Jiménez en Espagne et à leur conception autotélique de la poésie. Pour lui, un poète n'est pas un « *petit dieu* » mais un artisan des mots, qui doit les transformer pour combler l'écart qui existe entre leur signification et la réalité, qu'il s'acharne à essayer de saisir : « *Je veux que dans le mot se voie l'aspérité, le sel ferrugineux, la force sans dents, de la terre, le sang de ceux qui ont parlé et de ceux qui n'ont pas parlé.* » (« Verbo », *Las manos del día*).

Son œuvre la plus célèbre reste *El Canto general*, écrit au Mexique en 1950 et interdit au Chili : « *un livre écrit dans la persécution, en chantant sous les ailes clandestines de ma patrie.* » **Commencée en 1938, cette épopée lyrique de 342 poèmes** à la gloire du Chili, de l'Amérique latine ou encore de certains pays européens malmenés comme l'Espagne, la Grèce ou l'Italie, souffle un vent de révolte et d'humanité.

Si ses convictions l'ont parfois amené à vouloir justifier les dérives staliniennes, Neruda reste exemplaire dans sa lutte : « *Je veux que l'immense majorité, la seule majorité : tout le monde, puisse parler, lire, écouter, s'épanouir. Je n'ai jamais compris la lutte autrement que comme un moyen d'en finir avec la lutte.* »

Frida Kahlo et Diego Rivera, des artistes engagés

Frida Kahlo et Diego Rivera sont deux artistes peintres mexicains dont les œuvres se nourrissent de l'effervescence révolutionnaire qui touche leur pays à partir de 1910. Diego Rivera peint pour des bâtiments officiels d'immenses fresques alors que Frida, rongée par la maladie, s'intéresse à l'autoportrait.

Des vies mouvementées

Diego Rivera, qui est né en 1886 au Mexique, refuse d'intégrer une école militaire pour se consacrer à l'art. Il est admis à l'Académie des beaux arts de San Carlos. En 1907, il décide de se perfectionner en voyageant en Europe. À Paris, il rencontre le peintre Modigliani avec qui il se lie d'amitié. Mais en 1920 il rentre au Mexique pour participer à l'élan révolutionnaire qui touche l'ensemble du pays. Il se déplace en Union soviétique, où il rencontre le réalisateur Sergei Eisenstein et aux États-Unis pour y réaliser plusieurs fresques.



Sa vie personnelle est très mouvementée. Il se marie une première fois mais en 1929 il rencontre Frida Kahlo, jeune peintre engagée au parti communiste, qui est née le 6 juillet 1907 à Coyoacan au sud de Mexico. À l'âge de huit ans, elle est atteinte par la poliomyélite qui atrophie sa jambe droite. À onze ans, elle est victime d'un grave accident de la route qui lui cause onze fractures et nécessite un an d'alitement.

En 1929, malgré vingt ans d'écart, les deux artistes se marient. Mais ce couple connaît bien des tumultes avant de divorcer en 1938. Les deux artistes entretiendront cependant tout au long de leur vie une relation teintée de tendresse et de passion.

L'état de santé de Kahlo décline et elle doit être de nouveau hospitalisée pour une infection de la colonne vertébrale. Après sept opérations, elle doit garder le lit avec un corset en plâtre. En 1953, sa jambe droite doit être amputée. Elle décède le 13 juillet 1954. Diego Rivera meurt d'un cancer trois ans plus tard.

Les Muralistes

Avec David Alfaro Siqueiros et Clemente Orozco, Diego Rivera fonde en 1922 le *Mouvement muraliste* qui vise à faire un art populaire grandiose

et pédagogique afin de promouvoir la Révolution mexicaine. Ce courant s'inspire des fresques murales de la Renaissance italienne de Giotto et de Michel-Ange dans la chapelle Sixtine de Rome.

Dans sa fresque *Histoire du Mexique : de la conquête à 1930* du Palacio nacional, Rivera oppose l'avidité et la cruauté des *conquistadores* espagnols à la douceur des Amérindiens. Les Espagnols exploitent et massacrent sans vergogne les Indiens sous l'œil bienveillant de l'Église. Il représente aussi avec tendresse les paysans et les ouvriers occupés dans leurs tâches quotidiennes. À l'instar des sculptures des églises romanes européennes qui enseignent au profane la religion catholique, Rivera s'emploie ainsi à diffuser les idées révolutionnaires en dessinant de grandes fresques colorées accessibles au peuple mexicain majoritairement illettré.

Toutefois, son talent est désormais reconnu aux États-Unis où il dessine pour l'Institut des arts de Detroit, *L'Homme et la machine*, immense fresque de 433 m² qui célèbre l'avènement de l'industrie et de la technique. Pour le *Rockefeller Center* de New York, il réalise une peinture murale intitulée *L'Homme au croisement*. Mais cette œuvre sera finalement détruite par son commanditaire après qu'il se fut aperçu qu'y figurait le portrait de Lénine.

L'art de l'autoportrait

À l'inverse, Frida Kahlo privilégie les petits formats et les autoportraits intimistes (au total 70). Clouée sur son lit, elle se représente entourée de ses animaux préférés : le perroquet et le singe. Cette peinture est un moyen de supporter sa vie et d'en exorciser les souffrances. Elle affirme ainsi : « *On me prenait pour une surréaliste. Ce n'est pas juste. Je n'ai jamais peint de rêves. Ce que j'ai représenté était ma réalité* ». D'une apparente naïveté, les œuvres de Kahlo interpellent le spectateur par la profondeur de son regard qui trahit de la tristesse et de la souffrance. Dans *La Colonne brisée* (1944), l'artiste mexicaine se peint vêtue d'un corset en plâtre qui enserre son corps à demi nu dont un écorché nous laisse découvrir une colonne brisée. Des clous plantés dans l'ensemble de son corps traduisent cette souffrance sourde mais lancinante. Toutefois, loin des standards européens, cette douleur est peinte avec des couleurs chamarrées et douces qui contrastent avec la tragédie vécue par l'artiste et qui laissent entrevoir l'espoir de la guérison, l'espoir d'un monde meilleur.



DR

La langue française d'aujourd'hui est le fruit d'un amalgame heureux entre la langue qui se diffusa à partir de l'Île-de-France et toutes celles qui s'étaient développées dans les autres provinces. Cette diversité d'origine, plus tard uniformisée de façon plus ou moins autoritaire, explique pourquoi chaque mot de la langue française a une histoire, pourquoi notre langue apparaît à la fois si belle et si complexe aux étrangers. Car même si notre langue, comme toute langue vivante, continue d'évoluer, elle conserve toutefois des règles fixes, des invariants qu'il est bon de rappeler.

L'impéritie se soigne avec le temps

« *Quand un nouveau régime s'installe, il commence par inaugurer les ponts, les gares, les aérodromes que son prédécesseur a mis en chantier, puis il dénonce l'impéritie de celui-ci.* » Pierre Gaxotte.

Que signifie le mot « impéritie » ? Ce serait, selon nos amis les juristes, l'ignorance de l'art que l'on pratique, ou l'incompétence dans les fonctions exercées. Pourtant, les causes de cette ignorance ou incompétence peuvent être multiples. Simplicité d'esprit, inaptitude au poste, inexpérience. Bref, seraient-ce toutes ces ignorances que qualifierait notre terme ? Que nenni !

En ses racines, il porte les gènes mêmes de son sens. Si, en latin, le verbe *perior* est inusité, son participe passé à valeur d'adjectif, *peritus* (expérimenté), existe. Mieux encore, le terme *peritia*, attesté dès le I^{er} siècle avant J.-C., décrit précisément la connaissance acquise par l'expérience.

Ainsi, l'impéritie ne s'applique qu'à l'incompétence due à un manque d'expérience.

*Qui veut faire le beau, en s'élevant plus haut,
Risquera, par un mot, loin d'égaliser Boileau,
De sombrer dans le faux, avec un vrai brio.*

1. Cette page n'entre pas dans le périmètre retenu pour l'oral du cycle de formation et de perfectionnement au commandement.

Le comité pédagogique

sous le patronage du général d'armée aérienne Denis Mercier,
chef d'état-major de l'armée de l'air

Colonel Olivier Erschens, *directeur du Centre d'études stratégiques aérospatiales par suppléance.*

Jean Tulard, *de l'Académie des sciences morales et politiques.*

Jean Baechler, *de l'Académie des sciences morales et politiques.*

Denise Flouzat, *recteur d'académie, professeur des universités et ancien membre du conseil de la politique monétaire de la Banque de France.*

Jean-Pierre Zarader, *agrégé de philosophie.*

Jean-Yves Daniel, *inspecteur général de l'Éducation nationale.*

Patrick-Louis Hubert, *magistrat consulaire – juge au tribunal de commerce de Paris.*

Patrick Facon, *chargé de mission au CESA, qualifié aux fonctions de professeur des universités.*

François Pernot, *professeur des universités en histoire moderne.*

Pierre Demeulenaere, *professeur de sociologie à l'université de Paris-Sorbonne.*

Frédéric Charillon, *directeur général de l'Institut de recherche stratégique de l'École militaire (IRSEM).*

Nicolas Bronard, *adjoint au sous-directeur « politique et prospective de défense ».
Délégation aux affaires stratégiques.*